



Durée de la formation : 2 ans

CAP MAINTENANCE DE BATIMENTS DE COLLECTIVITES (MBC)

Objectifs de la formation / compétences développées :

Le titulaire du CAP MBC est un professionnel compétent, qui exerce son métier dans des structures dotées d'immeubles (bâtiments) collectifs. Il intervient dans des activités (travaux simples) de :

- Gros œuvre (Maçonnerie, ...).
- Finition (Plâtrerie, peinture, revêtements...).
- Menuiserie (Fenêtres, portes...).
- Réseaux : Électrique, chauffage, sanitaire...

L'agent de MBC est appelé à exercer à partir de consignes orales ou écrites et d'exercer les tâches suivantes en respectant scrupuleusement les consignes de sécurité :

- Contrôle d'appareillage ou de réseaux d'un bâtiment,
- Recensement et évaluation du degré de gravité d'un dysfonctionnement,
- Exécution d'opérations d'entretien et de réparation.

A qui s'adresse la formation ?

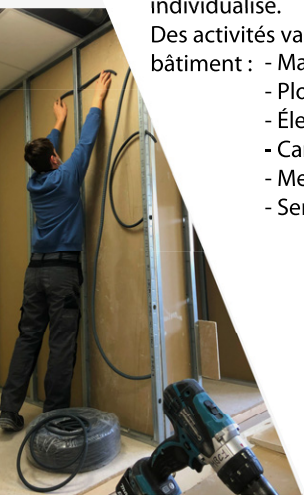
Le CAP se prépare en 2 ans après une classe de 3^{ème} de collège, de SEGPA (Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté) ou de 3^{ème} Prépa-Métiers de LP.

Les points forts de la formation

Des effectifs réduits pour un travail plus individualisé.

Des activités variées sur tous les champs du bâtiment :

- Maçonnerie,
- Plomberie,
- Électricité,
- Carrelage,
- Menuiserie,
- Serrurerie.



Contenu de la formation

Enseignement général :

Français	8 h 30
Histoire-Géographie et Enseignement moral et civique	
Mathématiques	
Sciences Physiques et Chimie	
Anglais	
Education Physique et Sportive	

Arts appliqués et culture artistique

Enseignement professionnel :

Enseignement Professionnel Pratique	15h
Technologie	
Dessin de Construction sur Plans	
Prévention Santé Environnement	

Réalisation d'un chef d'oeuvre

Co-intervention :	3 h
Français/Ens. professionnel	
Maths/Ens. professionnel	

Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation :

3 h 30

Périodes de formation en milieu professionnel : 12 semaines sur 2 ans

Découvrir le métier et se former en immersion dans le secteur du bâtiment de collectivité avec le personnel de l'établissement.

Faire face au contexte du public, aux contraintes des différents intervenants et rendre compte.

L'agent de maintenance de former en stage dans les entreprises du bâtiment, dans les entreprises de nettoyage assurant des contrats d'entretien ainsi que dans les services internes des collectivités (écoles, stades, immeubles, maisons de retraite, bâtiments commerciaux ou industriels, secteurs associatifs) et dans des entreprises touristiques.

Poursuite possible des études :

En Bac Pro :

- Aménagement et finition du bâtiment.
- et tout Bac Pro se rapprochant des disciplines d'Ouvrages du Bâtiment.

En CAP 1 an :

- Menuiserie.
- Maçonnerie,
- et tout CAP se rapprochant des disciplines d'Ouvrages du Bâtiment.